

Martin Eglise

La lettre d'informations municipales

N°64 - Juin 2013



www.martineglise.fr

Besoin d'une chaudière

Frank **LELOUP**

**installe, entretient et dépanne
depuis 2 générations**

**+ Economique
+ Fiable
+ Française**

FRISQUET



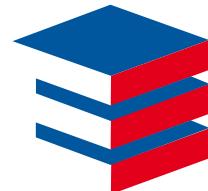
Accordons
nos projets

02 35 06 27 76

A NOS ANNONCEURS

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de passer un encart publicitaire dans notre journal.

Si vous êtes intéressés, les renseignements sont disponibles sur simple demande en mairie.



EUROVIA
VINCI

Agence de Dieppe
Chemin des Launay
76880 Arques-la-Bataille
Tél. 02 35 04 84 84
E-mail : seine-maritime-nord@eurovia.com

*Nous ouvrons
la voie aux idées neuves*

*L'agence de Dieppe conçoit,
construit et entretient vos routes,
au service des collectivités
et des particuliers*

L'éditorial de Gill Géryl



«Martin-Eglise, territoire d'artistes et de talents »

Au moment où se multiplient les manifestations et expositions printanières et celles clôturant les années scolaire, culturelle ou sportive et les assemblées générales relatées dans cette nouvelle Lettre Municipale, il m'a semblé important d'attirer l'attention sur les nombreux talents que compte notre commune dans tous les domaines.

Citons pèle-mêle : Julien Hamel et Clément Lateurte qui ont gagné tous leurs tournois de judo en poussins et Alexandre Robbe, nouvelle ceinture noire et arbitre officiel de l'ALC Judo dont pas moins de 12 compétiteurs ont été récompensés cette année pour des performances régionales ou nationales.

Clément Vandenabeele et Romain Langlois de l'équipe pré-poussins du CJSME, tous deux détectés par le FC Dieppe et qui vont intégrer l'école de foot du club phare du territoire.

Trois Martinais : Nathan Cerisier, Alexandre Géryl et Quentin Vandenabeele font partie des 18 « petits champions » qui représenteront notre région à la finale nationale qui aura lieu à Carvin cet hiver.

Le club théâtre « Les dix huit pattes » qui fait de plus en plus parler de lui et dont le spectacle a ravi un nombreux public à la salle des fêtes avec une bien hilarante pièce écrite et mise en scène par Bruno Scrève que l'on retrouve dans un autre registre exposant ses tableaux le 1er mai à la Chapelle d'Etran où l'on découvre qu'un autre Martinais, Patrice Massias, est un photographe de grand talent.

Rappelons que dans le domaine des arts picturaux, nous comptons plusieurs peintres reconnus dans la région et au-delà, tels Pierre Larchevêque et Sabine Perrin de Rocquigny qui ont exposé récemment à la Mairie de Varengeville, et Nikole Crampon.

Martin-Eglise accueille aussi deux écoles de peinture, celle de l'Association Loisirs et Culture : l'Incadémie des Arts installée à la Chapelle, animée bénévolement par Annick Nivesse, et celle de Jean-Jacques Charles installée également à Etran.

S'y ajoutent les futurs talents de nos écoles révélés grâce au dispositif « Musique à l'école » ou par les activités périscolaires (danse, théâtre, etc.). Que de plaisir à voir les élèves de l'école Le Vallon chanter « La Mer » ou « Sur les quais du Pollet, qu'il fait bon, fait bon, fait bon... » sur le podium de La Solitaire du Figaro, interpréter avec autant de talent les pièces de théâtre préparées avec leur animateur pendant l'année scolaire ou encore danser à l'occasion du spectacle du club de danse.

Enfin dans un tout autre domaine, celui des entreprises, il faut saluer le parcours d'Alain Verna, directeur du site Toshiba et Thibermontais. J'ai eu le plaisir, au nom de Dieppe Maritime, de lui remettre le 23 mai dernier le prix du manager de l'année de l'entreprise citoyenne décerné par la Chambre de Commerce et d'Industrie et il vient d'être élu à la présidence de Logistique Seine-Normandie, la filière logistique normande.

Champions ou graines de champion, artistes ou graines d'artiste, hommes ou femmes ayant le goût de l'entrepreneuriat ou sens des responsabilités, ils sont nombreux les Martinais qui, en se distinguant dans leurs activités ou disciplines respectives, portent haut les couleurs de notre commune. Nous les en félicitons chaleureusement.

Avec Véronique Mpandou et l'équipe de rédaction de cette Lettre Municipale, je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Gill Géryl
Maire de Martin-Eglise

SOMMAIRE

Editorial du maire	page 3
Etat-Civil	page 4
Page pratique	page 5
Calendrier des manifestations	page 6
Vie économique	page 7
Informations communales	page 8
Expositions	page 10
Ecole	page 11
Travaux	page 13
Vie communale	page 14
Associations	page 23



Directeur de la publication : GILL GÉRYL

Rédaction : Commission Municipale

www.martineglise.fr

Réalisation/Impression : Imprimerie IC4 Dieppe - 02 35 50 98 00

ETAT-CIVIL

Naissances :

Raphaël Brun	le 29 avril 2013
Baptiste Brun	le 14 mai 2013
Robin Décurve	le 23 mai 2013
Léna Ratel	le 4 juin 2013
Tayron Dubois Crémét	le 7 juin 2013
Auguste Greboval	le 20 juin 2013

Décès :

Danièle Thoumire, épouse Caltot	le 5 février 2013
Jean Buquet	le 13 mars 2013
André Tessier	le 31 mars 2013
Lucien Le Moigne	le 9 avril 2013
Gérard Morin	le 17 avril 2013
Simone Charmolue	le 18 avril 2013

Mariages :

Emilie Ducrocq et Emmanuel Suire	le 4 mai 2013
----------------------------------	---------------



PAGE PRATIQUE

LES HORAIRES DE LA MAIRIE



Lundi	10h00 à 12h30	16h00 à 18h00
Mardi	Fermé le matin	16h00 à 18h00
Mercredi	10h00 à 12h30	16h00 à 18h00
Jeudi	Fermé le matin	16h00 à 19h00
Vendredi	10h00 à 12h30	Fermé l'après midi

RELAIS-POSTE AU BAR-BRASSERIE LE CLOS HENRI IV



Tél. : 02 35 40 38 45

Vente de timbres et d'emballages, colissimo, prêt à poster, dépôt de lettres et de colis, traitement des recommandés, opérations financières de dépannage.

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 19h30.
Ouverture ponctuelle le dimanche.
Fermeture le lundi.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



A compter du lundi 1^{er} juillet, la collecte sélective en porte-à-porte des ordures dans les conteneurs distribués par le Syndicat Mixte d'Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu devient effective dans notre commune.

Les points d'apports volontaires ont été supprimés, seuls les conteneurs à verre sont maintenus.

Le tri est indispensable et des contrôles réguliers seront réalisés.

En cas de doute, vous pouvez consulter le guide du tri qui vous a été remis en même temps que les conteneurs. L'ambassadrice du tri du SMOMRE peut vous aider si vous rencontrez des difficultés (vous trouverez ses coordonnées dans le guide du tri) ainsi qu'André Desaubry et Bertrand Crémét, représentants de la commune au SMOMRE (contact en mairie).

Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris :
tous les lundis matin ;

Déchets recyclables dans les containers à couvercle jaune :
un lundi sur deux selon le calendrier suivant :
8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre,
14 et 28 octobre, 12 et 25 novembre, 9 et 23 décembre 2013.

HORAIRES DE TONTE



Jours ouvrables 8h à 12h et 14h30 à 20h

Samedi 9h à 12h et 15h à 19h

Dimanche et Jours fériés 10h à 12h

NOUVELLES CHAINES DE LA TNT



DEPUIS LE 11 JUIN 2013, VOUS POUVEZ RECEVOIR LES NOUVELLES CHAINES DE LA TNT :

- Si vous possédez un téléviseur récent HD
- Si vous avez un décodeur TNT HD avec votre ancien téléviseur.

Les nouvelles chaînes sont les suivantes : 6ter, Chérie 25, HD1, l'Equipe 21, RMC Découverte et Numéro 23.

Pour les recevoir, il suffit de lancer le programme « recherche et mémorisation automatique des chaînes » sur votre téléviseur. Il suffit d'attendre quelques instants et vous passerez alors automatiquement de dix-neuf chaînes à vingt-cinq.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Bertrand Crémét, conseiller délégué, en mairie.

MANIFESTATIONS

2ÈME SEMESTRE 2013

14 juillet 2013

15 août 2013

7 octobre 2013

16 octobre 2013

21 octobre 2013

3 novembre 2013

11 novembre 2013

19 novembre 2013

3-4-5 décembre 2013

14 décembre 2013

17 décembre 2013

Loto des Blés d'Or

Loto ALC

Loto CJSME

Loto AC

Concert Club 2000

Loto des Blés d'Or

Loto Club 2000

ALC – Soirée harengs

ALC – Vente-échange

Noël des enfants Club 2000

Goûter des anciens



VIE ECONOMIQUE

NOUVELLE ENTREPRISE SUR EUROCHANNEL 2.

• **Pascal PIMONT, PDG de la SEIM**, société de 70 salariés spécialisée dans le laquage, le poudrage et le sablage sur tous supports, implantée sur la partie neuvillaise d'Eurochannel et son fils Thomas ont décidé de créer une nouvelle société, baptisée APIM (Applications Pour Industries Multiples) destinée à la transformation de produits bruts en petites séries (stockage, mise en peinture et livraison aux clients finaux). Un développement qui va voir le jour à Martin-Eglise sur une parcelle de terrain d'Eurochannel 2 dans un bâtiment de 1 700 m² dont la construction est en cours. Cette entreprise emploiera 9 personnes au démarrage et une quinzaine à terme.

COMMERCES ET SERVICES SUR LA PLACE MAYENNE : 3 ANS DÉJÀ

C'est en avril 2010 que nous inaugurons la nouvelle place Mayenne avec ses nouvelles activités. Trois ans après, si le commerce de fleurs a fermé, remplacé par le cabinet d'infirmières, si le local de la Poste est vacant, la présence postale étant assurée par le Relais-Poste Commerçant, le bilan est globalement positif :

L'EPICERIE DE LA PLACE MAYENNE créée et gérée par le Centre Leclerc, a pris sa vitesse de croisière sous l'impulsion de **Mme Valérie Zazzali**. Elle a pu fidéliser une nombreuse clientèle qui apprécie la proximité de ce service. Dommage que la tentative de réouverture le dimanche matin n'ait pas à nouveau attiré une clientèle suffisante mais peut-être faudrait-il une communication spécifique sur ce créneau ?

LE SALON DE COIFFURE L'ESPRIT ZEN est un succès. **Christelle Foulogne**, qui a embauché une jeune apprentie, a réussi son pari en attirant et fidélisant une nombreuse clientèle martinaise et de la région.

LES CABINETS DU **Docteur Minil**, de **M. Cliff Chaillan, kinésithérapeute** et de **Mmes Grandsire et Laurain, infirmières libérales**, constituent un centre médical et paramédical très apprécié des patients de Martin-Eglise et des environs dans le domaine de la santé.

Ces nouvelles activités étaient venues s'ajouter aux commerces déjà existants sur la place et rue Henri IV :

LE BAR-BRASSERIE « LE RELAIS HENRI IV » est un lieu apprécié par une clientèle d'habitues et les gens de passage. Sa gérante, **Mme Sylvie Friboulet**, a récemment agrandi et modernisé la cuisine de son établissement. C'est dans cet établissement qu'a été créé le **Relais-Poste Commerçant** permettant de maintenir la présence postale sur la commune.

LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE, tenue depuis 10 ans maintenant par **M. et Mme Gérard Prieur**, dont le pain, les viennoiseries et les pâtisseries, sont des produits artisanaux maison appréciés par les Martinais et la nombreuse clientèle traversant la commune via la RD1, sans oublier les tournées qui permettent de desservir Etran et Thibermont notamment. La boulangerie Prieur est le moteur du pôle commercial de proximité de Martin-Eglise.

L'HÔTEL RESTAURANT « LE CLOS NORMAND ».

S'y ajoutent deux commerçants ambulants :

LES FRUITS ET LÉGUMES vendus chaque mardi matin par **M. Louis dit Picard** depuis 9 ans. Ce n'était pas évident de réussir ce rendez-vous hebdomadaire dans cette activité. Le challenge a été relevé et gagné grâce à un bon rapport qualité prix et des commerçants sympathiques.

PIZZA JEAN-MI présent un samedi sur deux sur la place à partir de 18h.

Reste à concrétiser le **projet de création d'une boucherie-charcuterie** dans le local de la Poste. Depuis le départ à la retraite de M. Legrand, nos charcutiers continuent leur activité de charcuterie-traiteur en tant que commerçants ambulants mais la charcuterie a été fermée.

Un dossier a été monté par la Chambre des Métiers. L'activité est viable à Martin-Eglise à cet emplacement. La prospection est en cours pour trouver un artisan ou une entreprise candidat à l'implantation dans le local neuf de 70 m² qui ne nécessite que peu de transformation. Toutes les pistes sont étudiées y compris celle d'une boucherie d'éleveur. Ce mode de distribution de produits d'élevage en circuit court se développe. Pourquoi pas aux portes de Dieppe ?



INFORMATIONS COMMUNALES

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Comment faire une demande de logement social et que se passe-t-il ensuite ?

Les étapes successives vous sont expliquées ci-dessous.

Les guichets enregistreurs sont : la Maire de Martin-Eglise, la Mairie de Dieppe, Sodineuf habitat normand.

www.haute-normandie.developpement.durable.gouv.fr



Étape 1 - Enregistrement de la demande de logement social

- 1 Je remplis une seule fois le formulaire CERFA 14069*01 « Demande de logement social » que je trouve sur le site www.service-public.fr
- 2 Je dépose ou j'envole par voie postale le formulaire CERFA et la photocopie de ma pièce d'identité ou de mon titre de séjour dans l'un des guichets habilités
- 3 Ma demande est enregistrée une seule fois par un des guichets dans le fichier des demandes de logement social du département dans lequel je recherche un logement. La date d'enregistrement correspond à la date de dépôt de la demande. Ma demande est valable seulement pour les communes qui se situent dans le département où je suis enregistré.
- 4 Le guichet m'envoie l'attestation prouvant l'enregistrement de ma demande dans le délai maximal d'un mois. Cette attestation mentionne la date de dépôt et le numéro unique qui permet de m'identifier dans le fichier départemental des demandeurs.

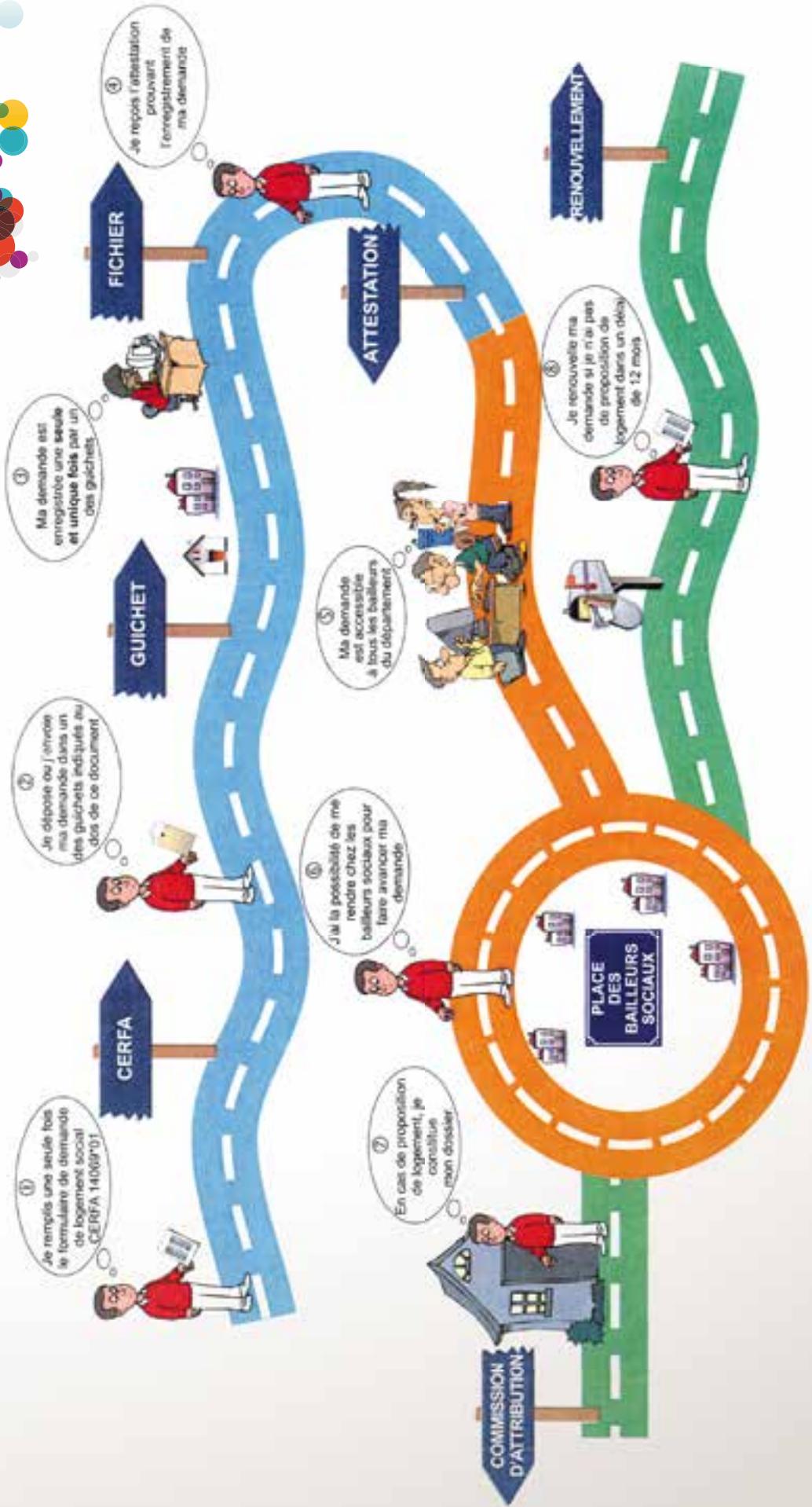
Étape 2 - Traitement de la demande de logement social

- 5 J'ai effectué toutes les démarches nécessaires. Ma demande est accessible à tous les bailleurs du département qui sont en capacité de rechercher le logement qui correspond à ma demande parmi les logements disponibles. Il y a, en annexe de l'attestation d'enregistrement, la liste des bailleurs sociaux ayant des logements dans les communes que j'ai indiquées sur mon formulaire.
- 6 Muni de mon numéro unique, je peux me rendre chez les bailleurs de mon choix ayant des logements dans les communes souhaitées pour m'informer de la disponibilité des logements et éventuellement compléter ma demande.

Étape 3 - Attribution d'un logement ou renouvellement de la demande

- 7 En cas de proposition de logement par un ou plusieurs bailleurs sociaux, ils me contacteront pour compléter mon dossier avec les pièces justificatives suivantes :
 - une copie de mon attestation d'enregistrement sur lequel figure mon numéro unique d'enregistrement.
 - une photocopie de ma pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille ou acte de naissance) ou de mon titre de séjour si je suis étranger.
 - l'avis d'imposition de l'avant-dernière année (N-2) pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement (ou de non imposition).
 - des pièces complémentaires peuvent être demandées pour justifier de certaines situations particulières.Si ma candidature est recevable, elle sera proposée à la commission d'attribution qui fera le choix final.
- 8 Si je n'ai pas de proposition de logement dans un délai de 12 mois, je reçois un courrier me proposant de renouveler ma demande pour un an afin de conserver mon numéro unique de la demande initiale. Si je ne fais pas le renouvellement dans les délais, ma demande est automatiquement radiée du fichier départemental de la demande de logement social et je perds l'ancienneté de ma demande initiale.

Comment faire une demande de logement social ?



Si ma situation familiale ou professionnelle évolue, je me rends ou l'écris à un des guichets enregistreurs pour modifier ma demande. Tous les guichets du département, figurant sur ce document, peuvent effectuer la modification de la demande et cette même à jour sera visible pour tous les bailleurs sociaux.

EXPOSITIONS

Au cours du premier semestre 2013, la commune a accueilli des artistes talentueux à la chapelle d'Etran et à la salle Sully.

CHAPELLE D'ETRAN

Exposition Michel BOTTE

Du 12 au 21 avril 2012



Exposition Corinne QUIBEL
et Jean-Gabriel MONTADOR

Du 16 au 26 mai 2012



Exposition Benoit HUERRE,

Bruno SCREVE

et Patrice MASSIAS

Du 31 mai au 2 juin



ECOLES

CLASSE DE NEIGE

Les 22 enfants de la classe de CM2 de Mme Laurent se sont rendus à Valloire profiter des joies du ski du 2 au 9 avril 2013. La matinée était consacrée à des activités autour de la faune et de la flore et l'après-midi à l'apprentissage du ski.

Les fonds récoltés par les parents et par dons se répartissent ainsi :

Marché de Noël	1 052,00 euros
Grilles de Noël	500,00 euros
Dons des entreprises	600,00 euros
Dons des anciens combattants	100,00 euros
Soirée tartiflette	549,12 euros
Subvention	335,00 euros
Soit	3 136,12 euros

La commune a participé à hauteur de 50 % du séjour, soit **6 897,25 euros**.

Le solde par famille s'est élevé à **175 euros**.



KERMESSES DES ECOLES

ECOLE PRIMAIRE LE VALLON

La kermesse de l'école primaire « Le Vallon » du 31 mai a remporté un vif succès par un temps clément.

La plupart des parents se sont mobilisés pour tenir les stands de jeux. La nouveauté de l'année, qui a ravi tous les enfants, était la fabrication de barbe à papa.

La fête s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et a permis de récolter des fonds pour la coopérative scolaire afin de faire des activités ludiques et éducatives.



ECOLE MATERNELLE LES FARFADETS

Beaucoup de monde à la kermesse malgré le temps nuageux. Parents et grands-parents ont fait jouer les enfants aux différents stands. Chaque jeu donnait droit à un lot ou une friandise à choisir.

Pour l'occasion, les familles avaient confectionné de bons gâteaux et des crêpes pour la vente au stand « buvette ».

Les bénéfices de cette kermesse alimenteront la coopérative scolaire afin de financer des spectacles et autres animations culturelles.

ECOLES

PIECE DE THEATRE DES ELEVES DU VALLON

Les élèves de l'école primaire Le Vallon qui font du théâtre dans le cadre des activités périscolaires ont donné leur représentation de fin d'année à la salle des fêtes.

La pièce intitulée « Un gibus, une brouette, un phonographe » et mise en scène par Bruno Scrève a connu un franc succès et les comédiens amateurs ont été très applaudis.



LES RYTHMES SCOLAIRES

La commune a fait le choix de reporter la mise en place de l'école de 4 jours et demi à la rentrée 2014.

Ce délai permettra à la municipalité de mettre en place dès septembre 2013, des réunions avec les enseignants, les parents d'élèves et les représentants du monde associatif afin de réfléchir ensemble à la nouvelle organisation de la journée scolaire.

Les cours seront répartis sur neuf demi-journées, dont le mercredi matin, avec une pause méridienne pouvant aller de 1h30 à 2h.



TRAVAUX

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

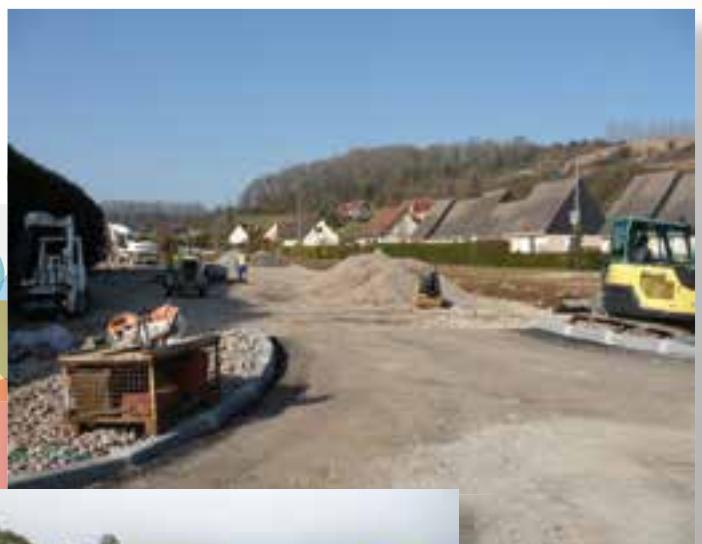
Une campagne d'aménagement paysager se fait progressivement dans notre commune pour embellir et rendre notre environnement plus agréable. En face de l'ancienne Poste, les employés municipaux ont réalisé des plantations en bordure de la route départementale, ce qui permet également de marquer l'entrée du centre-bourg.

D'autres actions sur les hameaux d'Etran et de Thibermont sont également prévues.



PARKING RUE ABBE BRICHE

Afin de désenclaver le parking de la place Abbé Briche, un nouveau parking d'une capacité de 55 places a été implanté près de la salle des sports et de l'école sur la nouvelle rue Abbé Briche. Les économies d'énergie ont été au centre de la réflexion : l'éclairage des candélabres sera alimenté par des leds et des détecteurs de présence commanderont l'éclairage.



VIE COMMUNALE

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2013

- . Avis favorable du conseil municipal sur le contenu et les modalités d'élaboration du projet de Programme local de l'Habitat arrêté par Dieppe-Maritime pour les années 2013 à 2018.
- . Autorisation du conseil municipal de mettre à disposition de Dieppe-Maritime le site de la Briqueterie au hameau du Val d'Arquet, propriété du conseil général, afin de créer une aire d'accueil pour les grands passages des gens du voyage, mais seulement à titre provisoire. Cette autorisation prendra fin à la mise en service de la 2 x 2 voies de la RD925.
- . Modification du règlement de la salle des fêtes afin qu'un acompte de 50 % du montant de la location soit versé au moment de la réservation.
- . Décision de reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à l'année scolaire 2014/2015 et de mettre en place un groupe de travail à la rentrée de septembre 2013.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2013

- . Distribution des conteneurs pour la mise en place du tri sélectif des ordures ménagères à compter du 22 avril pour la commune.
- . Approbation du compte administratif et compte de gestion 2012 de la commune.
- . Maintien du taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non-bâti.
- . Approbation du budget fonctionnement et investissement 2013 de la commune.
- . Approbation du compte administratif et compte de gestion 2012 des locaux commerciaux.
- . Approbation du budget 2013 des locaux commerciaux.
- . Approbation du compte administratif et compte de gestion 2012 du lotissement « Les Coteaux de Palcheul ».
- . Approbation du budget 2013 du lotissement « Les Coteaux de Palcheul ».
- . Adoption de la 28ème tranche d'éclairage public préparé par le Syndicat Départemental d'Energie et inscription de la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2013 pour un montant de 47 531€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2013

- . Contrôle sanitaire de l'eau : courrier de M. le président du Syndicat d'Eau de Dieppe-Nord informant de la présence de substances chimiques dans l'eau distribuée. Aucun dépassement de la norme n'a été mesuré dans l'eau du robinet des consommateurs. Des travaux pour supprimer la potentialité du risque seront entrepris dans un délai de 3 ans.
- . Décision de recruter Amélie Courchay sur le poste d'aide à la cuisine de l'école primaire.
- . Approbation de la proposition de composition et de répartition des sièges à 60 membres au sein du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour le prochain mandat 2014-2020, suite à la loi portant réforme des collectivités territoriales. La représentation communale serait reconduite, soit 3 membres.
- . Attribution des bons de fournitures scolaires pour la rentrée scolaire 2013.
- . Décision de dénommer « Résidence Les Ormes » le lotissement de MM. Lefebvre, Chemin des Meuniers au hameau de Thibermont.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2013

- . Information fournie par Pôle Emploi = Nombre de demandeurs d'emploi sur Martin-Eglise : 99 inscrits en mars 2013 (contre 88 en mars 2012) dont 48 sont indemnisés.
- . Courrier de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (anciennement DDE) concernant la fermeture de sites de proximité suite au désengagement de l'Etat pour les missions d'aide aux petites communes et prévision d'encourager la prise de l'instruction des actes d'urbanisme par les communes avant fin 2015 soit directement, soit en mutualisant les services.
- . Terrain pouvant accueillir les grands passages des gens du voyage aménagé et équipé (eau + électricité).
- . Approbation de mettre en place le service de paiement par Internet pour la cantine et les activités périscolaires à la place de la régie actuelle.
- . Proposition de remplacer la zone 20 rue Abbé Briche par une zone 30, plus appropriée.
- . Décision de sanctionner dorénavant les personnes qui seront en infraction rue Abbé Briche, après la période transitoire.
- . Décision de mener une réflexion pour installer l'entrée de l'école côté salle des sports afin de réduire les problèmes de sécurité. L'entrée actuelle continuerait à être utilisée uniquement pour le transport scolaire.

• CIMETIERE DE L'EGLISE

Une deuxième enquête sur les tombes est en cours à l'ancien cimetière. Les tombes datant de cent ans ou plus pourront être supprimées si les familles ne se manifestent pas. Pour celles à perpétuité, trois années seront nécessaires avant de pouvoir intervenir.

Parmi celles-ci, on trouve quelques tombes de personnages ayant marqué la vie de la commune comme Victor Lecourt, l'Abbé Malais ou bien encore la Veuve Tassou.

VŒUX DE LA COMMUNE

La traditionnelle cérémonie des vœux de la commune a eu lieu le 8 janvier à la salle des fêtes.



André Désaubry, 1er adjoint, a présenté ses meilleurs vœux à M. Gill Geryl, maire, en son nom et au nom du conseil municipal et du personnel communal. Il a évoqué les actions réalisées au cours de l'année écoulée. Il a ensuite souligné la volonté de la commune de continuer à réaliser des économies d'énergie dans tous les domaines possibles. Il a enfin salué le dynamisme des associations qui contribue à rendre notre village accueillant et attractif.

Gill Geryl, maire, a confirmé que 2013 serait encore une année difficile et que la commune devait préparer l'avenir en créant de la capacité à autofinancer et en réduisant la dette afin d'envisager, dans des conditions plus favorables, la programmation d'investissements structurants différés, comme le regroupement des deux écoles et l'effacement des réseaux Grande Rue des Salines à Etran. Le seul chantier important prévu pour 2013 sera le désenclavement de la salle des sports et de l'école primaire Le Vallon. Les autres dossiers qui mobiliseront les élus concerteront la révision du plan local d'urbanisme, la révision du plan de prévention des risques inondations de la vallée de l'Arques ou bien encore la mise en place de la collecte sélective des ordures ménagères au porte-à-porte.



REMISE DE MEDAILLES DU TRAVAIL ET DE LETTRES DE FELICITATIONS



Après la cérémonie des vœux, la commune a tenu à honorer plusieurs personnes.

MEDAILLES

• Médaille du travail Echelon Grand Or

Mme Michèle Seynaeve

Technicienne de service médical à la Direction du Service Médical de Normandie

40 ans de service

• Médaille du travail Echelon Or

M. François Legout

Chauffeur chez ATEMAX Ouest - 35 ans de service

• Médailles du travail Echelon Argent

Mme Valérie Vallois

Agent de service hospitalier à la clinique Mégival - 20 ans de service

M. Stéphane Belhomme

Directeur d'Agence bancaire à la Caisse d'Epargne de Normandie

20 ans de service

LETTERS DE FELICITATIONS COMMUNALES

• M. Jean-François Rochette

Membre de l'association Loisirs et Culture depuis 1992. Il devient trésorier de l'association en 1997 et est reconnu pour sa rigueur et son efficacité.

• Mme Elisabeth Rochette

Membre de l'association Loisirs et Culture depuis 1987. Elle devient présidente de la section Marche en 2008, tout en continuant à s'investir dans l'organisation des différentes manifestations.

• M. Christian Lecanu

Membre de l'association Loisirs et Culture depuis 1992. Il participe activement aux animations et manifestations de l'association et à celles de la section Judo dont il est un des membres.

• Mme Catherine Lecanu

Membre de l'association Loisirs et Culture depuis 1992. Elle apporte toutes ses compétences dans l'animation des différentes sections.

• Mme Rosita Vallot

Membre de l'association Club 2000 depuis 2002. Elle siège au conseil d'administration où elle participe à la définition de la politique de l'association, aux actions à mettre en œuvre et aux activités à mettre en place. Elle est très active et très impliquée dans l'association.

Depuis septembre 2011, elle est également bénévole à l'Epicerie solidaire de l'association Oxygène de Neuville-les-Dieppe à raison de 2 à 3 demi-journées par semaine.

VIE COMMUNALE

JUBILÉ DU PÈRE HOUSARD

Né à Martin-Eglise en 1931, le Père Michel Housard a été ordonné prêtre à la cathédrale de Rouen le 3 mars 1963. Cinquante ans après, jour pour jour, il a fêté l'anniversaire de son ordination sacerdotale à l'église Saint-Martin de Martin-Eglise entouré de sa famille et d'amis. Auprès de lui notamment, son frère Jacques Housard, membre de l'équipe paroissiale et qui participe activement à la vie du village au sein de Martin-Eglise Animation.

Il a exercé son ministère pendant 38 ans sur le territoire de la rive gauche de Rouen puis à Neufchâtel-en-Bray où il exerce encore en tant que prêtre auxiliaire et aumônier du centre hospitalier et de la maison de retraite.



CENTENAIRE DE SŒUR SAINT-MICHEL AU MONASTÈRE SAINTE-MARIE DE THIBERMONT

Le 3 mars dernier, le monastère Sainte-Marie a fêté les 100 ans de Sœur Saint-Michel, entourée de sa nombreuse famille, des Sœurs de la communauté, des personnes qui prennent soin de sa santé, du personnel, devenus ses amis et de M. Gill Geryl, maire de la commune.

La longue vie de Raymonde Romain a commencé le 24 février 1913, à Longmesnil, au cœur du pays de Bray. Entrée à la Communauté des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Rouen en 1936, elle y fit ses études d'infirmières, y soigna les malades (y compris des blessés canadiens du 19 août 1942) jusqu'en 1969.

Elle vint alors à Dieppe avec d'autres Augustines de Rouen pour y continuer sa mission de prière et de service. Sœur Saint-Michel est la troisième habitante de notre commune à fêter ses 100 ans depuis 2009.

Mme Béatrice Godefroy a eu 100 ans en novembre 2009 à la maison de retraite de l'OPAD à Dieppe où elle réside. Elle est dans sa 104ème année et la doyenne de la commune.

Mme Germaine Prévost, qui avait fêté ses 100 ans en avril 2010 à Martin-Eglise où elle était née et avait vécu toute sa vie, nous a quitté en avril 2011 à l'âge de 101 ans.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vingt-deux nouvelles familles ont fait le choix de résider dans notre commune en 2012.

Le vendredi 25 janvier, une sympathique manifestation a rassemblé les élus et les nouveaux habitants dans la salle Sully.

M. Gill Geryl, maire, a présenté la commune et ses services. Les élus et employés communaux présents ont détaillé leurs attributions. Le livret communal et un ouvrage ont été remis à chaque famille.

Tous ont ensuite partagé le verre de l'amitié pour faire plus ample connaissance.



SOIREE THEATRE « POIL DE CAROTTE »

Le célèbre roman autobiographique de l'écrivain Jules Renard a été mis en scène par les comédiens de la troupe dieppoise Jehan Ango qui sont venus présenter leur pièce le vendredi 8 mars à la salle des fêtes.

L'histoire est celle d'un enfant surnommé Poil de Carotte à cause de ses cheveux roux et de ses taches de rousseur, victime de la



DENEIGEMENT

La région a connu un phénomène neigeux d'une ampleur exceptionnelle à la mi-mars et la commune n'y a pas échappé. Le matin du 12 mars, nous avons découvert un paysage digne des massifs alpins. Un ravissement pour les enfants, une « galère » pour les adultes.

Très tôt le matin, les employés communaux étaient à l'oeuvre afin de dégager le plus rapidement possible les voies communales, quartier par quartier, à l'aide d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement.

Certains peuvent penser que leur intervention a été trop tardive ou qu'ils auraient pu mieux faire. Ils n'ont pourtant pas ménagé leur peine et nous tenons à les remercier.

Nous rappelons enfin que le déneigement des routes départementales incombe au département et non à la mairie.



haine de sa mère et de l'indifférence de son père. Il utilise la ruse pour lutter contre les humiliations quotidiennes et braver le monde des adultes.

Le public, trop peu nombreux, a apprécié le jeu des douze comédiens qui se sont succédés sur scène.

THEATRE JEAN AVENEL

Environ 200 personnes étaient présentes pour assister à la dernière représentation du comédien, intitulée « Le P'tit Albert » le samedi 9 février à la salle des fêtes.

Jean, Josette et Stéphane Avenel avaient placé cette soirée sous le signe du rire et de la détente.

Dernière représentation due au départ en retraite de Jean Avenel... Dommage...



PUCES COUTURIERES

La quatrième édition des puces couturières a été un franc succès. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, plus de 420 personnes sont venues parcourir les 90 mètres de stand et faire leur choix dans les articles qui étaient proposés à la vente.

La cinquième édition sera reconduite en mars 2014.

VIE COMMUNALE

ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE

Dans le cadre du développement durable et d'économie d'énergie, la commune a fait l'acquisition d'un véhicule électrique, un Goupil G3 N1, d'une charge utile de 700 kg et d'une autonomie de 3 jours. Il est destiné aux espaces verts (ramassage des tontes et des feuilles, arrosages) et au transport des petits matériaux. Il se recharge en moins de 8 heures sur une prise de courant classique.

Ce véhicule remplace le Renault Kango qui sera affecté à la cantine scolaire.



SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Comme chaque année, la semaine du développement durable a eu lieu dans la commune du 2 au 5 avril, avec le concours de Dieppe-Maritime et du Syndicat Mixte d'Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu (SMOMRE).

Les enfants de plusieurs écoles primaires, dont ceux du Vallon, ont participé activement à cette opération grâce à un concours de créations d'œuvres originales sur le thème des déchets. Le mardi 2 avril, ils ont assisté à un spectacle de marionnettes « Le génie de la grande poubelle » produit par le Théâtre des Deux Mains. Les parents présents ont également pu profiter des bons conseils sur le tri collectif donnés par les personnages de cette animation.

Le jeudi 4 avril, une réunion publique sur le développement durable a été organisée avec le SMOMRE, salle Sully, afin de présenter le tri sélectif mis en place dans la commune à compter du 1er juillet 2013 (1).

Une grande avancée pour notre village !

(1) *L'enlèvement des déchets recyclables aura lieu un lundi sur deux. Les dates vous sont communiquées dans la Page Pratique.*



PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES



Vous les croisez souvent dans la commune mais vous ne les connaissez pas forcément.

Ils sont chargés de l'entretien des bâtiments communaux, de l'entretien de la voirie communale et de la création et de l'entretien des espaces verts. Ils font partie du personnel des services techniques et sont au nombre de sept dont une femme !

De gauche à droite :

Eric Pouchoux	Responsable des ateliers
Pierre-Antoine Pinsdez	Adjoint technique polyvalent
Jean-Paul Villain	Adjoint technique polyvalent
Jérôme Guerville	Adjoint technique polyvalent
Sylvie Robbe	Adjointe technique polyvalent
Lionel Levacher	Adjoint technique polyvalent
Patrick Thominette	Adjoint technique polyvalent

REPAS DES AINES

C'est avec enthousiasme que nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes le dimanche 14 avril pour partager le traditionnel repas proposé par la municipalité.

Gill Geryl, maire, a honoré les doyens présents : sœur Marie-Agnès et M. Fernand Clément.



Le spectacle a été assuré par un groupe parisien « les Allumettes » sur le thème des années folles, plumes et paillettes. Avec ses chants et ses danses, la troupe a fait participer le public.

Les participants ont apprécié cette folle journée.



VIE COMMUNALE

CONCERT DU 1^{ER} MAI

Mercredi 1^{er} mai, un concert exceptionnel organisé par l'Académie Bach a eu lieu dans notre église.

Concert de la Petite Bande (ensemble baroque belge de réputation internationale), Concertos pour orgue avec Benjamin Alard à l'orgue positif.



Un orgue du XVIII^e siècle avait été installé dans le chœur. Il s'agissait d'un orgue d'origine anglaise, transportable et particulièrement adapté aux salons et salles de concert. Celui que nous avons eu le plaisir de voir et d'écouter avait été prêté pour l'occasion par un collectionneur privé.



Beaucoup d'émotions lors des concertos pour orgue et pour hautbois de George Frideric Haendel (1685-1759).

FETE DU PAIN ET MARCHE FERMIER

La commission communale des fêtes et Martin-Eglise Animation ont organisé la fête du pain et le marché fermier le dimanche 12 mai place Mayenne. La vente des pains et des brioches cuits au feu de bois et des produits fermiers a été un franc succès.



ECOLE DES CHAMPIONS



Pour le 10ème anniversaire de l'école des champions, organisée par le centre Leclerc, le temps – pourtant exécrable depuis plusieurs semaines – avait fait une trêve et le soleil a arrosé de ses rayons les cinq ateliers de sport et les cinq ateliers pédagogiques mis à la disposition de la centaine d'enfants présents.

Neuf équipes étaient représentées dont trois équipes martinaises : une du judo-club, une du club de football et une de l'école primaire du Vallon.

La liste des enfants sélectionnés pour la finale nationale est la suivante : Manon Lefevre et Nathan Cerisier, judo-club, Alexandre Geryl et Samuel Roucheux, école Le Vallon et Quentin Vandenabelle et Jules Lemaitre, club de football.



DU NOUVEAU AUX ATELIERS D'ETRAN : LE SHOWROOM



Le développement des productions propres aux Ateliers d'Etran par l'Atelier du Caramel de Pommes et l'Atelier Bois Solidaire a pris un tel essor qu'un espace consacré à la présentation et à la vente de ces produits s'avérait nécessaire sur le site.



Le showroom entièrement aménagé par l'Atelier Bois Solidaire a été inauguré le 23 mai 2013.

VIE COMMUNALE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Depuis l'approbation du plan local d'urbanisme en 2008, le territoire de Martin-Eglise n'a cessé d'évoluer tout comme le contexte législatif. Pour que les projets en cours puissent se développer et qu'émergent de nouvelles perspectives, la commune a décidé de mettre en œuvre une révision de ce document d'urbanisme.

La procédure sera menée conjointement par les bureaux d'études EN ACT Architecture et DSM Agence de Paysage et par CERDIS Environnement pour la partie environnementale.

La réflexion doit nous amener à nous interroger sur nos capacités à accueillir les jeunes ménages, à promouvoir la mixité d'âge et la mixité sociale, à maintenir nos services et nos écoles mais également nous inciter à réfléchir sur la mise en valeur de la commune où la prise en compte du développement durable deviendra un véritable enjeu stratégique.

La première phase de la procédure avec les élus martinais a débuté. Elle consiste en un diagnostic qui est la photographie du territoire. Il expose l'état initial de l'environnement au sens large, c'est-à-dire l'ensemble des thématiques qui déterminent les enjeux en matière de développement pour la prochaine décennie. Il s'articule autour des thématiques telles que la démographie, l'économie, l'habitat, les risques naturels, les déplacements, le patrimoine, les paysages...

Le plan local d'urbanisme est un projet partagé qui doit se faire avec la participation de tous. Les habitants sont donc appelés à contribuer activement à l'élaboration du projet par une concertation élargie.

C'est pourquoi nous vous convions à une réunion publique de présentation et d'échange le jeudi 12 septembre à 18h30 à la salle des fêtes.

RECOMPENSE DES SPORTIFS

Comme chaque année en juin, la municipalité a tenu à récompenser les sportifs les plus méritants et ils étaient encore très nombreux.

En présence de Gill Geryl, maire, d'André Desaubry, adjoint aux sports et d'élus communaux, des coupes, médailles, diplômes et livres ont été remis au jeunes du judo-club et du club de football.

Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation.



VALORISATION D'UNE PRAIRIE HUMIDE

La commune a fait l'acquisition d'une parcelle de 1,67 ha à l'entrée du bourg, le long de la RD1 et qui fait partie des prairies Budoux, vaste zone humide d'intérêts écologiques et paysagers majeurs.

L'équipe municipale souhaite aménager la parcelle, en valorisant et en renforçant la biodiversité du site. L'objectif est de créer un lieu de promenade et de loisirs à vocation pédagogique ayant un impact minimal sur le milieu et les dynamiques écologiques présentes.

La réflexion a été menée en partenariat avec l'Agglomération de Dieppe-Maritime et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-Maritime et a duré quelques mois.

Après avoir mis en place une procédure d'appel d'offres, la commission communale d'appel d'offres a décidé de confier une mission de maîtrise d'œuvre à l'Agence TOPO du Havre. Les résultats de l'étude sont attendus pour la fin de l'année.

ASSOCIATIONS

ARCHE DE NOE ET CLUB 2000

Cette cérémonie commune à l'Arche de Noë et à Club 2000 a permis de regrouper environ 150 personnes dans la salle des fêtes. Elle a été l'occasion de rappeler la mise à l'honneur par la mairie de Martin-Eglise de Rosita Vallot de Club 2000 pour son investissement au sein de plusieurs associations et sa volonté de contribuer à la solidarité.



ARCHE DE NOE / ECOLE DE CIRQUE

Rappel des principes fondamentaux qui guident les actions menées par l'Arche de Noë

Les apports bénéfiques des arts du cirque que sont l'apprentissage d'une rigueur, la maîtrise de soi, la confiance en soi et la révélation d'aptitudes continuent d'être mis en avant pour une contribution à un épanouissement de l'enfant et de l'adulte.

Par ailleurs, la charte de qualité édictée par la Fédération Française des Ecoles de Cirque reste le guide de toutes nos actions : agir pour et avec l'élève, mettre l'élève en avant, l'intervenant cirque étant là pour assurer la méthodologie, la pédagogie, parer quand cela est nécessaire et exceptionnellement se mettre en avant.



Projet avec le CAT d'Etran

Depuis mars 2010, une convention est régulièrement renouvelée entre le CAT d'Etran et l'Arche de Noë pour initier et perfectionner des adultes aux techniques des arts du cirque. Nous continuons à constater une volonté et une persévérance de ce public en handicap.

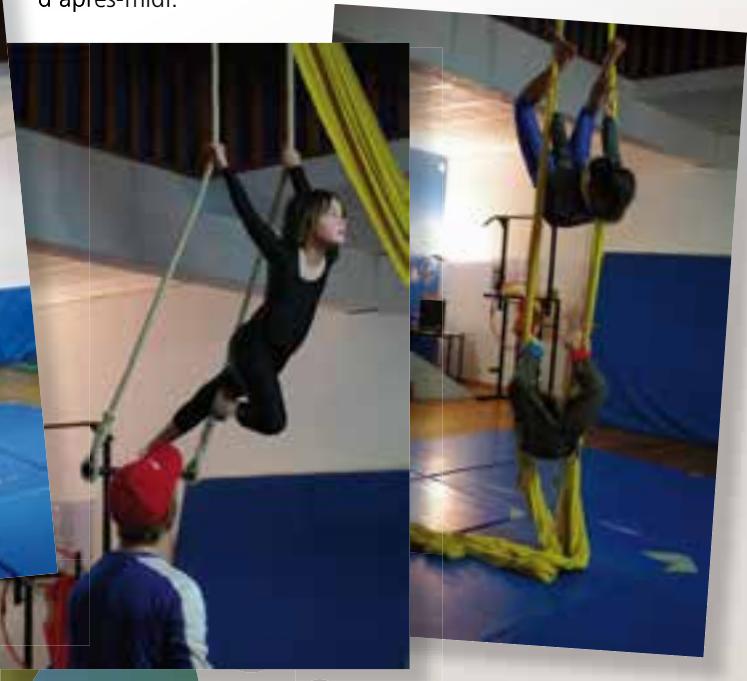
Devant les progrès de ces adultes, les responsables du CAT envisagent le renouvellement de l'opération en septembre prochain.

L'Arche de Noë ne peut être que satisfaite de ce constat.

Stage de février

Durant la deuxième semaine des vacances de février, un stage de cinq jours a accueilli des mordus du cirque, à la fois des habitués des stages et des jeunes inscrits aux cours hebdomadaires. Le stage a fait le plein.

Ce stage s'est terminé par un spectacle le vendredi en fin d'après-midi.



ASSOCIATIONS

ARCHE DE NOE / ECOLE DE CIRQUE

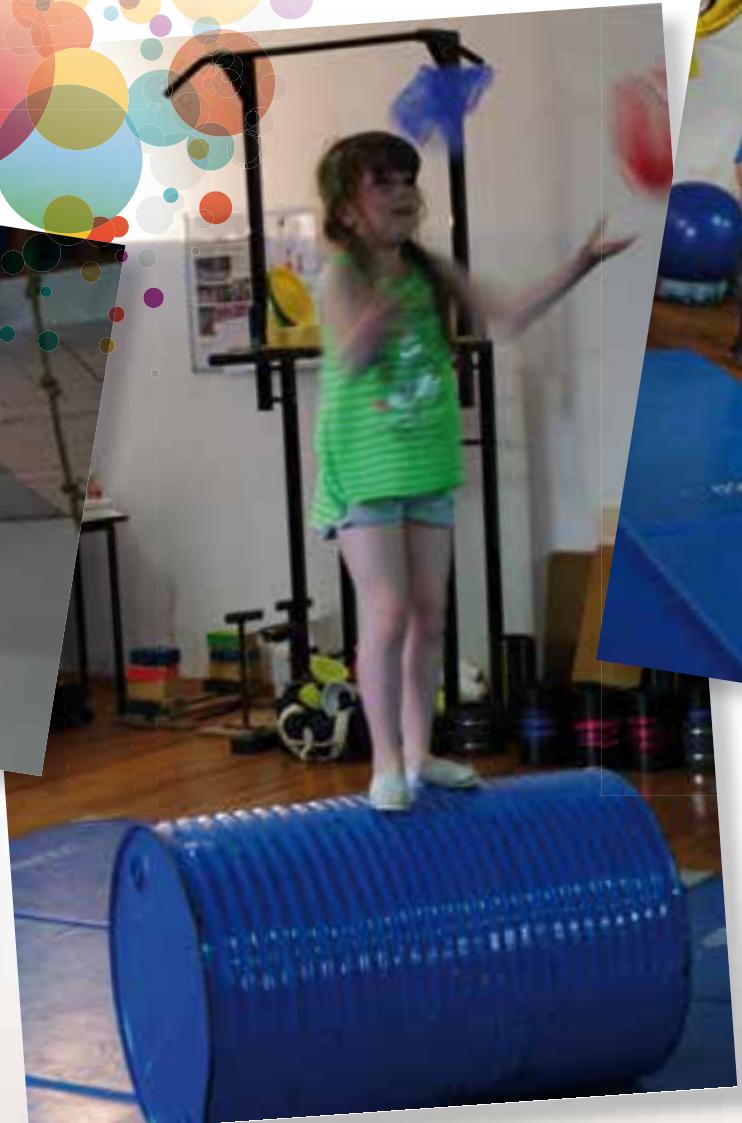


Spectacle de fin d'année

Comme les années précédentes, les élèves des cours de Dieppe et Martin-Eglise se sont retrouvés les mercredis 12 et 19 juin de 14h à 18h pour des répétitions et la préparation du spectacle de fin d'année scolaire.

Le mercredi 19 juin après les répétitions, un goûter offert et le filage du spectacle, les parents et la famille ont été accueilli à 18h pour voir la production des enfants.

Plaisir des enfants, ravissement des parents et applaudissements nourris tout au long du spectacle.



Perspectives

1) Cours hebdomadaires : reprise des cours en septembre à Martin-Eglise et à Dieppe.

Martin-Eglise (à partir de 5 ans) :

- 5 à 7 ans : 15h30 à 16h45
- 8 ans et plus : 16h45 à 18 h

2) Portes ouvertes et Forums en septembre à la fois sur Martin-Eglise et Dieppe vont fortement occuper la rentrée.

Pour tout renseignement : 02 35 04 47 77

www.archedenoe-cirque.fr



LIEU DE VIE OASIS CIRCUS

Après les réflexions des Fédération Nationale des Lieux de Vie et Fédération Régionale des Lieux de Vie Normandie présentées dans la dernière Lettre Municipale, nous ne rappellerons jamais assez la nécessité de nous battre pour une reconnaissance des lieux de vie.

Les jeunes confiés par les juges pour enfants aux aides sociales à l'enfance sont en augmentation et les lieux de vie sont un dispositif recherché à esprit familial intégrant le professionnalisme de personnel qualifié dans l'éducation spécialisée.

Pour ce qui est de l'Oasis Circus, le personnel et les jeunes sont aujourd'hui stables après les réflexions de l'année 2012.

Assemblée Générale du 11 mai

La traditionnelle assemblée générale s'est déroulée en présence de René Lefebvre, associé de notre cabinet comptable, et Gill Geryl, maire de Martin-Eglise.

Les différents documents ont été lus et commentés. Le vote à l'unanimité des actions menées et des bilans présentés tant pour l'Ecole de Cirque que pour le Lieu de Vie a été obtenu.

ASSOCIATIONS

CLUB 200

ACTIVITES

Les activités ont pris fin en juin dans l'attente de la rentrée de septembre prochain : Modern Jazz jeunes et ados, Modern Jazz adultes, Hip-hop jeunes et ados, Hip-hop adultes, Gymnastique, Théâtre avec la « Troupe des 18 pattes », Yoga, Chant avec l'ensemble vocal de Martin-Eglise et enfin Zumba qui, après un lancement cette année, reprendra en septembre avec quelques aménagements.

MANIFESTATIONS

Comme les années précédentes, après une galette des rois commune à l'Arche de Noë et à Club 2000, le premier semestre a été assez chargé avec un loto, la soirée dansante, le concours tarots, la soirée cabaret et le spectacle de danse ainsi que, cette année, un concert dans l'église de Martin-Eglise.

Ce semestre a apporté globalement une grande satisfaction avec un nombre accru de participants.

Loto du 10 février

Meilleure participation que les années précédentes. Bonne ambiance et satisfaction des gagnants.



Soirée dansante du 6 avril

Le thème cette année était le cassoulet avec une animation assurée par Carinne. Rares étaient les personnes qui n'étaient pas sur la piste et les participants sont globalement repartis satisfaits.



Concert du 9 avril

Ce concert en semaine n'a probablement pas permis de faire venir certains spectateurs. Cependant, l'église était presque pleine.

Concours tarots du 8 mai

Comme d'habitude, le concours se déroulait en sept tours de cinq donnes entre 11h et 20h, avec un buffet, toujours autant apprécié, proposé aux joueurs en début d'après-midi.

Avec 60 participants, le record de participation a presque été battu. Quinze enveloppes ont été remises aux joueurs les mieux placés avec en plus une bouteille de champagne pour la première dame placée et le premier homme placé. Cette année, les deux premiers étaient un couple.



Soirée cabaret du 31 mai

La « Troupe des 18 pattes » a présenté sa pièce en quatre actes « Panique à l'Alcatraz ». Il s'agissait d'une création de la troupe.

La salle des fêtes était pleine avec 170 spectateurs installés autour de tables rondes dans l'esprit cabaret qui plaît énormément. La troupe reste dans son style comique. Quelques passages délirants et un excellent moment passé pour les personnes présentes.



Spectacle de danse des 14 et 15 juin

Jeunes, ados et adultes des différentes sections danse de Club 2000 ainsi que le groupe de scolaires qui pratiquent la danse en activités périscolaires au groupe scolaire du Vallon ont présenté leur spectacle les vendredi 14 et samedi 15 juin au soir.

Ce sont près de 500 personnes qui ont rempli la salle des fêtes sur les deux jours.

Le thème de cette année était « La vie en cabaret » avec un retour au début du siècle dernier.

Le spectacle était parrainé par Sandrine Hurel, députée et conseillère générale et Gill Geryl, vice-président de Dieppe-Maritime et maire de Martin-Eglise.

Les propos élogieux qui ont été tenus sur la qualité et le style du spectacle ont donné chaud au cœur des organisateurs mais aussi et surtout des artistes.



ASSOCIATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SECTION PEINTURE ET SCULPTURE

Vernissage et exposition du 8 mars 2013 : 21 élèves ont présenté au public le travail accompli ces derniers mois, accompagnés de leurs professeurs Annick Nivesse et René-Jean Facquez. Cette exposition a attiré beaucoup de visiteurs.



RALLYE PÉDESTRE DU 1ER MAI

Les membres de l'association ont organisé leur traditionnel rallye pédestre Berneval-le-Grand/Penly, qui a connu comme d'habitude un grand succès. Sept équipes se sont disputées la victoire sur un parcours de 12 kilomètres. Les jeux d'adresse et de culture générale ont permis de les départager. La journée s'est terminée par le pot de l'amitié et la remise des récompenses. Rendez-vous à l'année prochaine.



SECTION MARCHE

Week-end de Pentecôte : Comme chaque année, 70 marcheurs se sont retrouvés pour une randonnée dans le Morvan. Pendant trois jours, ils ont sillonné les chemins de Bourgogne : Le Vézelay, le lac des Settons, Flavigny-sur-Ozerain, l'un des plus beaux villages de France. Malgré la pluie, les marcheurs ont découvert une remarquable diversité de panoramas et ont apprécié ce formidable week-end organisé par Elisabeth Rochette, Gérard Bonnet, Bernard Butel et leur conjoint respectif.



SECTION JUDO

Une nouvelle fois, les judokas de Martin-Eglise se sont illustrés durant la saison 2012/2013 : Hugo Colboc dans les pré-poussins, Julien Hamel, Clément Lateurte et Romain Osvalt dans les poussins, Manon Lefebvre et Fabio Horn dans les benjamins, Manon Lissillour dans les minimes, Flavy Claire dans les cadettes de – de 52 kg, Maxime Martin dans les juniors de – de 90 kg et Lucien Grandhomme dans les juniors de – de 73 kg.

Alexandre Robbe passe ceinture noire et est nommé arbitre officiel F1. Dans les seniors, Ida Lengaigne et Gilles Grout accèdent au grade de ceinture noire 3ème dan.

Les inscriptions pour la saison 2013/2014 auront lieu le samedi 7 septembre et le mardi 10 septembre. Possibilité de faire 2 essais gratuits.

Pour tout renseignement : 06 88 42 66 13

SECTION COUNTRY

Chaque semaine, les passionnés de danse country se retrouvent à la salle des fêtes pour leurs cours de danse encadrés par André Furon.



ASSOCIATIONS

CLUB DES BLES D'OR

Comme chaque année, le club sera fermé en août pour les vacances d'été. La reprise se fera le 3 septembre.

Durant ce premier semestre, le club a poursuivi ses différentes activités. Nous sommes allés à Yvetot le 4 mai voir les valses de Vienne et le 8 mai au restaurant La Bergerie à Rouxmesnil-Bouteilles.

Le 18 juin, nous avons fêté les anniversaires de Sœur Agnès-Marie, 99 ans, de Mme Premier, 94 ans, de Mme Lucienne Allais, 91 ans, de

Mme Vasselin, 80 ans et de M. Robert Dupuis, 85 ans. Après le loto du 14 juillet, un second loto est prévu le 3 novembre. Une sortie aura lieu en octobre et deux sorties en novembre.

Pré-retraités et retraités, nous vous attendons chaque mardi de 14h à 18h pour les jeux divers et le goûter. Le meilleur accueil vous sera réservé.



LES SALTIMBANQUES DE L'IMPOSSIBLE

Durant ce premier semestre 2013, nous avons beaucoup travaillé avec l'Education Nationale, que ce soit dans les écoles maternelles et primaires : Fontaine-sous-Jouy, Criquebeuf, Saint-Georges-sur-Fontaine, Sotteville, Saint-Martin du Manoir, Ouville-la-Rivière et Touffreville-la-Corbeline, ou dans les collèges (avec le dispositif CRED) de Bacqueville, Gournay-en-Bray et Caudebec-les-Elbeuf.

Nous avons également passé une semaine en résidence au collège de Blangy-sur-Bresle, ce qui a permis aux élèves de voir le montage d'un spectacle : travail des artistes, mais aussi

- plus inhabituel pour eux – celui du metteur en scène.

Vacances de février et du printemps

Nous avons animé des stages pour le judo-club de Martin-Eglise, l'Anrage et le centre Calamel au Tréport et à Saint-Martin de Colbosc.

Animations et spectacles

Nous sommes intervenus à Neuville pour la fête de la Diversité, à Petit-Couronne pour la traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques, à Gaillon pour le carnaval, à Valliquerville, Manéville, Longueville, à Dieppe pour le carnaval et la fête du Jeu, à Saint-Romain de Colbosc et pour la fête du Cirque à Jumièges. Nous avons également loué nos chapiteaux pour le tournoi de rugby à Dieppe et au festival de musique à Ault.

Le 26 juin, les élèves de notre école ont présenté leur spectacle de fin d'année à un public conquis d'avance : « à la ferme » pour les plus petits, avec un voyage dans le temps pour les plus grands et un hommage à Charlot pour le groupe intermédiaire. Nous leur souhaitons de bonnes vacances et leur donnons rendez-vous en septembre.

ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants ont effectué leur voyage annuel le 29 mai à Paris.

La matinée s'est déroulée à bord d'un trimaran baptisé « Isabelle Adjani » et chaque passager s'est laissé guider pour une découverte de Paris d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons pu contempler les plus beaux monuments tels que le Louvre, la Tour Eiffel, le Grand Palais, Notre Dame, le musée d'Orsay, la place de la Concorde...

Nous avons ensuite fait la pause déjeuner dans un bistrot parisien « Les noces de Jeannette » dans un cadre très chaleureux.

L'après-midi, nous avons visité Montmartre à bord du petit train puis temps libre pour se rendre à la place du Tertre.

Cette belle journée terminée, nous sommes revenus à Martin-Eglise.





www.martineglise.fr